

L'écho des rives du Grozon

Octobre 2022, n°12



Bulletin Municipal de la commune de Saint Barthélemy Grozon

Edito

L'eau, une denrée précieuse qui peut se faire rare

Voici la nouvelle édition de l'Echo des Rives du Grozon. L'été se termine. Il a été marqué par un épisode de sécheresse majeur, avec des niveaux de cours d'eau exceptionnellement bas, allant jusqu'à menacer la distribution de l'eau potable sur notre commune.

Les restrictions d'utilisation d'eau potable ont augmenté crescendo à partir de la mi-mai en passant au niveau « alerte », puis à « alerte renforcée », le 13 juin et enfin en mode « crise » du 25 juillet au 28 août. Ce niveau n'avait encore jamais été atteint sur notre territoire. A ce jour, nous sommes toujours en « alerte renforcée ».



Une surconsommation d'eau a été constatée, début juillet, vraisemblablement due à l'arrivée des vacanciers, aux fêtes locales et à l'occupation des résidences secondaires.

Notre réservoir du col des Fans (eau du Rhône) avait alors du mal à se remplir. Il y arrivait 16 m³/h et nous en soutirions 25 m³/h. Certains soirs, les abonnés habitant sur les points hauts n'avaient plus d'eau au robinet. Avec l'accord des techniciens de Véolia, nous avons été obligés de prélever dans la réserve incendie pour pouvoir continuer à assurer la distribution de l'eau potable.

Un appel au civisme a été adressé par message internet et par publications dans les journaux à tous nos administrés. Il a été demandé aux usagers, habitants comme vacanciers, de réduire leur consommation d'eau potable et de respecter les arrêtés sécheresse. Cet appel a porté ses fruits et nous avons pu ainsi, tous ensemble, éviter la catastrophe. Je les en remercie vivement.

Heureusement, nos sources ont tenu le coup et même si, à la date d'aujourd'hui, les débits sont au plus bas, nous avons pu alimenter en eau potable tous nos administrés.

Cette sécheresse due au changement climatique a alerté nos dirigeants, qui ont réuni pour la première fois, les Assises de l'Eau, le 20 septembre 2022. Toutes les parties prenantes (élus locaux, présidents des syndicats d'eau potable, responsables de l'Agence de l'Eau, de l'ARS, de la DDT, du SDIS, des associations de protection de la nature, représentants du monde agricole, acteurs du tourisme, chefs d'entreprise) ont été conviées et ont pu débattre pour essayer de trouver des solutions pour préserver la ressource en eau et assurer les usages vitaux.

A notre niveau, des réunions de concertation ont été programmées début octobre, entre les syndicats Crussol - Pays de Vernoux, Cance - Doux, SAUR, Véolia et le SIVU de transit de l'eau de Lamastre. Elles ont pour but d'anticiper ces restrictions d'eau afin que l'année prochaine, nous ne nous trouvions pas dans la même situation. En lançant les recherches de fuites, réparations et améliorations nécessaires du réseau.

Je remercie encore une fois tous nos administrés qui ont pris conscience que l'eau devenait une denrée de plus en plus rare et qui ont limité leur consommation à l'essentiel.

Jean Paul Déculty, Maire

Les P.A.V., évolution dérangeante mais nécessaire de l'organisation du ramassage des déchets ménagers

Suite de l'article paru dans le N°11 de l'Echo des Rives du Grozon

Les Points d'Apport Volontaire, joli terme pour nommer les lieux où vous avez à déposer vos ordures ménagères, vos bouteilles, vos contenants en plastique et vos papiers.

Il était de tradition, il y a des décennies, de donner vos déchets ménagers aux animaux qui vivaient à proximité de vos habitations, de brûler tout ce qui pouvait brûler dans vos poêles pour vous chauffer et cuisiner, de rendre toutes les bouteilles consignées et de déposer dans un coin, au fond de votre jardin, tout ce qui ne pouvait trouver nouvel usage. Ce qui, somme toute, restait limité. Les emballages étaient restreints au maximum et l'économie circulaire était présente, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose... sans le savoir !

La Société a changé, et, ici comme en ville, le développement de la consommation a entraîné celui des déchets, et l'amélioration sanitaire, celui de leur traitement public. Les services d'ordures ménagères, créés tout d'abord dans les villes, se sont développés partout, à des coûts de plus en plus élevés, compte tenu des quantités (rappelons qu'en 1884, le préfet Eugène POUBELLE a obligé les Parisiens à mettre les ordures dans un contenant avec couvercle, pour supprimer l'habitude de laisser sur la rue les déchets qu'il fallait ramasser et mettre dans des charrettes).

Ici comme ailleurs, le service n'a eu de cesse d'évoluer et de s'adapter.

Le coût de ce service n'a pu être équilibré, en 2021, malgré l'augmentation de 20% de la taxe d'ordures ménagères. Le matériel, containers et camions, sont en fin de course. C'est donc toute l'organisation à laquelle la Communauté de Communes a travaillé pour trouver des solutions qui sont mises en place en ce mois d'octobre.

La limitation drastique du nombre de P.A.V. va permettre de diviser par 2 les kilomètres parcourus par le camion dédié à cette tâche. A Saint-Barthélemy-Grozon, nous avons mis en place deux grandes plateformes où vous trouverez les 4 types de bacs nécessaires au tri de base : ordures ménagères, papiers, plastiques et verres. Dès la mi-octobre, le système sera en fonctionnement.



Nouvelle organisation à Saint-Barthélemy



Nouvelle plateforme à Grozon



Pour tous ceux qui déjà prennent leur voiture pour déposer leurs déchets, ce sera surtout un changement d'habitude. Nous savons que pour les personnes qui avaient un bac proche de leur domicile (uniquement pour déchets ménagers), et qui ne sont pas motorisées, il y a une nouvelle difficulté qu'il faudra résoudre. Aide des voisins, de la famille. Merci de prévenir la mairie si aucune solution ne vous paraît possible.

La cuve est arrivée !

Les travaux du toit du bâtiment mairie - école devraient commencer sous peu : réfection de la charpente (après plus d'un siècle de bons services, quelques pannes seulement sont à changer), changement des tuiles côté nord et bac acier côté sud, ce dernier devant être recouvert de panneaux solaires.

Volonté de participer à une action écologique, la commune a effectivement décidé de participer à une action de production électrique en offrant son toit à la société coopérative ardéchoise, Aurance Energie, une société qui se veut outil local, dont tout habitant peut devenir actionnaire;

Voir : <https://aurance-energies.fr/index.php/devenir-producteur-denergie-locale/devenir-actionnaire/>

Outre le solaire photo-voltaïque, la commune entend profiter de toute cette surface de toit pour récupérer l'eau pluviale, qui sera stockée dans une cuve enterrée. D'un volume de 50 m³, elle permettra, en particulier, d'arroser le stade (nous ne serons plus autorisés à pomper l'eau du Grozon), d'arroser les fleurs de l'espace public et, à terme, d'alimenter l'ensemble des sanitaires du bâtiment école – mairie.



Le Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde est en cours d'élaboration, comme l'exige la loi du 25 novembre 2021.

Outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion des risques en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. C'est une démarche obligatoire pour toute commune. De tels plans ont déjà rendu de grands services lors d'évènements catastrophiques.

La mission de sa réalisation a été confiée au CCAS.

Le Plan Communal de Sauvegarde définira l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement catastrophique sur la commune.

Si vous pensez être dans une situation de vulnérabilité, d'isolement ou de difficulté à vous auto-évacuer, **faites-vous inscrire sur le registre communal** en vous adressant au secrétariat de la mairie ou au C.C.A.S. :

Tél : 04 75 06 58 25 / mairie@saint-barthelemy-grozon.fr

Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) figurera prochainement dans cette rubrique.



Pour notre commune il concerne essentiellement les aléas climatiques, les feux de forêt, les séismes et les mouvements de terrains. Il faut néanmoins envisager d'autres scénarios, même perçus comme improbables.

Promouvoir la culture du risque auprès de chaque citoyen, c'est favoriser l'essor des bonnes conduites à tenir lors de ces événements et limiter ainsi leurs conséquences parfois dramatiques. Nous vous tiendrons régulièrement informé de l'avancement du Plan Communal de Sauvegarde.

Le bénévolat : richesse et nécessité

La Mairie a tenu à remercier les bénévoles qui ont participé cette année à des actions qui n'auraient en aucun cas pu être réalisées aussi bien sans leur aide.

Tenue des bureaux de vote, nouvelle véranda du St Barth(*), nouvel abri / préau de la cour de l'école, barrières du nouveau parking de Grozon, garde-corps de protection du public au bord du stade, aménagement des nouvelles plateformes des points d'apports volontaires, arrachage de l'ambroisie, fleurissement... Vous êtes nombreux à donner ces fameux coups de main que notre petite mairie et ses faibles moyens ne peuvent prendre en charge financièrement.

Sans toute cette aide que vous donnez à notre vie collective, Saint-Barthélemy- Grozon ne serait pas la commune dynamique qu'elle est aujourd'hui.

Ajoutons aux aides apportées aux missions municipales le travail formidable accompli par les associations dont les membres, loin d'être de purs consommateurs, sont des organisateurs, des acteurs dont toute la population reçoit les bienfaits.

Dans les grandes villes, dont les Services ont en charge le fonctionnement et l'investissement, cette richesse humaine a souvent disparu.

La proximité humaine présente dans une petite commune permet de garder la notion de « grande famille » dont il faut gérer la vie quotidienne. Et dans une famille, on ne compte pas son temps. Heureusement !

(*) Stella et Jean Marc ont souhaité « marquer le coup » et remercier ceux qui ont démoli l'ancienne véranda, coulé la dalle et posé le carrelage ; c'est pourquoi le « pot des bénévoles » a eu lieu dans le St Barth rénové.

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial » (définition provenant d'un avis du Conseil Economique et Social du 24 février 1993).

Être bénévole, c'est **faire don de son temps à une institution sans but lucratif** : association, ONG, syndicat ou structure publique, et trouver un **accomplissement personnel** grâce aux missions qu'on y accomplit. L'engagement bénévole est libre et permet de traduire en actions les valeurs que l'on porte tout en ayant une utilité sociale.

Pour le bénévole, sa participation se matérialise par la **mise à disposition de son temps et de ses compétences au service de l'association**. Pour mener à bien ses missions, il est donc essentiel pour le bénévole d'être sensible au projet dans lequel il s'implique.



L'accueil et la convivialité, le plaisir qu'on trouve à participer, et le **lien social** que l'on tisse avec les autres bénévoles - ou professionnels - sont autant de facteurs qui conditionnent la motivation et l'implication.

Un groupe « Culture » à Saint-Barthélemy-Grozon

Lors du Conseil Municipal du 18 octobre, il a été décidé de monter un groupe extramunicipal pour réfléchir, organiser, coordonner les différentes activités « culture » qui peuvent être proposées sur la commune.

Cette proposition répond à la constatation qu'aujourd'hui, les différentes manifestations qui ont lieu se mettent en place en fonction des opportunités qui se présentent ou des idées et envies qui émergent ... et qu'il serait probablement intéressant d'avoir une politique un peu plus partagée. C'est ce que ce groupe sera amené à exprimer.

Si participer à cette mission vous intéresse, si vous vous sentez attiré par ce temps de réflexion et ce souhait de coordination, nous vous proposons de venir à **une première réunion exploratoire qui se tiendra le mardi 6 décembre à 20h30, dans la salle du Conseil Municipal**.

Si vous souhaitiez participer mais qu'il vous soit impossible de venir ce jour-là, merci de le faire savoir à la mairie.

Une rentrée des classes « normale », sans les contraintes covid !

Il y a toujours ces gestes barrières, mais tout de même dans des conditions plus simples que l'année dernière... **C'est un soulagement pour tous !**

Cette année, l'effectif se maintient, avec deux classes :

- la classe de Benoit AUBIN et de Clément DOMECCQ, qui comprend 13 élèves : Maternelle - CP - CE1
- la classe de Gwénaëlle ROGER, qui comprend 16 élèves : CE2 - CM1 - CM2

L'école fonctionne avec le même personnel : Véronique MOUNIER est l'ATSEM, Laurie COLAS s'occupe de la cantine et de la garderie des enfants en fin d'après-midi.

Nous avons, grâce au partenariat entre les professeurs des écoles, les parents, l'Amicale Laïque et la mairie, une école dynamique qui permet à nos enfants de s'ouvrir sur le monde avec une grande diversité d'activités (piscine, gymnase, vélo, cinéma, musique, exposition, etc...).

Nous avons profité des grandes vacances pour faire un abri de rangement / petit préau à la place des cabanes à vélo. Le travail a été réalisé par les services de la mairie et des personnes bénévoles. Les matériaux ont été récupérés de l'ancienne véranda du St Barth, poncés, nettoyés, remis à neuf ! Un bel exemple d'économie circulaire !

Nous souhaitons à tous les enfants une bonne année scolaire.



Savons-nous accueillir les nouveaux habitants ?

Il n'est pas toujours possible de savoir si tel ou tel logement a changé d'occupant lorsqu'il n'y a pas de changement de nom du compteur d'eau, si l'arrivée de nouvelles personnes n'entraîne pas celle de jeunes enfants à l'école, si personne ne vient se présenter ou s'informer à la mairie.

En effet, rien n'oblige un nouvel habitant à se faire connaître.

Du côté de la mairie, nous souhaitons surtout faire parvenir au plus grand nombre les messages qui informent sur la commune, et naturellement l'Echo des Rives du Grozon, qui, environ tous les deux mois, donne les nouvelles principales.

Si vous avez de nouveaux voisins, n'hésitez pas à leur dire que, s'ils souhaitent savoir ce qui se passe à Saint-Barthélemy-Grozon, ils peuvent transmettre leur mail à la mairie. Ou, s'ils n'ont pas de mail, nous prévenir que nous pouvons distribuer quelques informations dans leur boîte aux lettres.

Les élus sont également prêts à rendre visite aux barthézonais fraîchement installés, afin d'accueillir le plus humainement possible nos nouveaux concitoyens.

Des chats errants près de chez vous ?



A la demande d'un certain nombre d'habitants de la commune, une campagne de stérilisation des chats errants a été mise en place par la mairie. Nous avons obtenu des aides pour traiter 10 chats.

Voici les conditions pour en bénéficier : si vous détectez un chat errant dans votre quartier, il faut le capturer, signaler la capture en mairie pour obtenir une prise en charge de stérilisation, les emmener chez le vétérinaire (le cabinet Bucaille à Lamastre) et les garder à votre domicile la première nuit. Si toutefois l'animal est pucé ou tatoué, le vétérinaire identifiera le propriétaire.

Propriétaires de chats, les équiper d'un collier permet très facilement de les différencier des chats errants.

L'ambroisie, ça suffit !

Elle adore le bord de nos chemins, là où le sol a juste été un peu gratté. Entrez un chantier autour de votre maison ; à peine avez-vous le dos tourné, l'indésirable est là ! Il ne lui faudra pas beaucoup de temps pour s'établir en maître et s'étaler à satiété. Voilà vingt ans que cette indomptable colonisatrice mène une vie prospère !

Et puis, il y a eu ces travaux autour de notre domicile : ce beau champ va-t-il résister à l'incontrôlable plante ? Mon mari allergique aux graminées supportera-t-il cette invasion ?

Début août, il y a eu ce « coup de gueule » d'une barthézonnaise passant au Pont de Teyssonier, l'information retransmise par mail à une grande partie de la population... et voilà que, du tac au tac, en trois jours, dix paires de bras répondent à cette inquiétude. Quatre séances d'arrachage permettent de « nettoyer » les abords de quatre chemins. Bien d'autres, parmi la population, ont également arraché l'ambroisie autour de chez eux. Il restait une dizaine de jours avant la floraison, mère d'une multiplication intense.

2022, l'année du « ras le bol », l'année du déclic. En quelques jours, je découvre comment le mot « Ensemble » transforme le découragement en « Force » !

Je pense à toi, qui ne peut plus sortir de chez toi durant l'été, sans risquer l'hospitalisation. Mais aussi à tous ceux, vous, nous, moi, qui, peut-être, deviendront allergiques. Pour nos enfants, petits et grands, « l'ambroisie, ça suffit ! ».

Une action sera à préparer en 2023, de façon à mieux reconnaître cette plante, à faire connaître ses dangers, à mobiliser plutôt qu'à décourager.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous souhaitez être partie prenante dans cette mission « anti-ambroisie ».



Un Automnal Gourmand bien accueilli et accompagné d'un soleil radieux

Ce samedi 15 octobre, l'opération permettant à Saint-Barthélemy-Grozon de s'intégrer au programme général de l'Automnal Gourmand fut un temps de partage sympathique.

Vous avez été nombreux à venir goûter les huîtres de Simon JULIEN, enfant du pays devenu ostréiculteur à Thau, et à tester quelques crus ardéchois (*), accompagnés des châtaignes de Christophe HEMAR, ou de la caillette d'Avril DESPLANCHES.

Une équipe amicale autant qu'efficace, autour de quelques élus, s'est mobilisée pour organiser ce matin goûteux, et les doux rayons ont poussé les amateurs à s'attabler, en restant bavarder avec les amis de passage.

C'était bien là l'objectif de cet apéritif élargi : favoriser la rencontre, comme le lien entre les générations.

Simon a pu parler de son métier et a offert une séance d'initiation en montrant et faisant faire à quelques jeunes enfants un collage de naissains sur la corde qui sera dès le lendemain plongée dans l'eau de mer ; corde estampillée « SBG », que, peut-être nous retrouverons l'an prochain, pour déguster les petites huîtres devenues adultes ?

Merci à toutes et à tous, ceux qui sont venus, ceux qui ont donné de leur temps pour faire de cette animation une véritable petite fête locale.

(*) Les producteurs dont quelques bouteilles ont été dégustées : Brice BANCHET (Domaine Morlanche, Arlebosc), Yohann TÊTE à Toulaud, Jean François JACOUTON à Vion, Domaine Bonnet à Tournon



Pas d'Interview Culture pour cette fois-ci,
nous nous rattrapons dans le prochain Echo des rives

Un « écho-hameau », un projet d'avenir pour la Commune !

Pouvons-nous imaginer réaliser sur Saint-Barthélemy-Grozon un espace de vie et d'activités, répondant de façon exemplaire aux normes de développement durable, dont nous pourrions être fiers et qui participerait à une belle image de marque du territoire ? C'est un rêve que nous aimerions transformer en réalité.

La première avancée nous a été offerte par l'étude du SCOT, le fameux Schéma de Cohérence Territoriale dont nous avons récemment parlé, qui a inscrit, dans les espaces potentiellement constructibles, les parcelles dont la mairie est propriétaire au-dessus du « Pré Neuf » (soit environ 8300 m²), comme espace pouvant recevoir un « éco-hameau ».

Peu de terrains sont aussi proches de la mairie-école, donc du cœur du village de Saint-Barthélemy. Cette zone, bien qu'un peu accidentée, est cependant entourée de l'ensemble des réseaux techniques nécessaires (voirie, eau, électricité, assainissement). Elle permet d'aller à pied à l'école sans passer par la route et est idéalement orientée en matière d'ensoleillement.

Il ne s'agit certes pas de réaliser un lotissement de plus, mais bel et bien un lieu où les valeurs environnementales, sociales et économiques seront prises en compte dès l'élaboration du projet d'aménagement.

Nos moyens étant ce qu'ils sont, nous avons lancé la réflexion et les premières études avec des étudiants qui interviennent dans le cadre de leur projet pédagogique, afin d'ébaucher un pré-programme et de proposer à des futurs occupants de participer à sa finalisation. Une étudiante de l'Ecole d'Architecture de Lyon, Coralie MAISON-LEDUC, s'est lancée dans ce défi, en accord avec l'équipe enseignante. Et nous attendons l'accord d'étudiants géomètres du CNAM du Mans, qui ajouteraient la dimension expertise topographique et droit de l'urbanisme à l'aspect programme et architecture.



— Un espace laissé en friche depuis plus de 50 ans

En août, Coralie a déjà passé quelques jours sur place afin de collecter les données existantes et de s'imprégner des lieux. L'espace a été filmé à l'aide d'un drone, que certains d'entre vous ont peut-être vu ou entendu voler au-dessus du village !

Notre démarche se veut participative, afin de répondre aux souhaits réels de futurs habitants. Pour cela, un premier atelier devrait avoir lieu en décembre. Nous souhaitons réunir, pour deux journées d'échanges, des personnes qui auraient un projet - même assez lointain - se rapprochant d'un tel programme.

Construire un habitat autonome en énergie et économe en eau, mettre en commun des lieux ou équipements, favoriser le partage de services, promouvoir des liens entre générations, tout en préservant la qualité naturelle du lieu. Voilà quelques objectifs qu'il s'agit d'imaginer, de développer afin d'étudier la façon dont on pourrait les mettre en œuvre.

A ce jour, rien n'est encore arrêté : tout est ouvert. Nous avancerons d'autant plus efficacement que des personnes curieuses et intéressées par la réalisation du projet seraient d'ores et déjà partantes pour participer à l'élaboration du programme.

Si vous vous sentez concerné, si vous connaissez des personnes que cela intéresserait, qu'elles soient de la commune ou non, merci de le faire savoir auprès de la Mairie. Nous espérons, dès le mois de décembre, organiser un temps d'échange et de réflexion sur ce futur « éco-hameau ».

Nouvelles du CCAS

Du changement pour le repas des Aînés

Sur décision de la commission CCAS, l'âge pour accéder au repas des Aînés a été modifié. Ceci en considération de l'âge de départ à la retraite, et pour pouvoir continuer à assurer un service de qualité. Le but de ce repas est de permettre à nos anciens de se rencontrer pour bavarder et passer un moment ensemble.

Désormais le repas offert par le CCAS pour nos aînés est à partir de 70 ans (nés en 1952 ou avant). Les personnes de 65 à 69 ans sont invitées moyennant une participation financière (nés entre 1957 et 1953). Rien ne change pour les accompagnants.

Nous allons joindre un petit mot avec les invitations au repas. **Le repas de Noël aura lieu le samedi 3 décembre dans la salle de Matras.**

En parlant solidarité...

Pour rappel, les dons au CCAS sont possibles, et déductibles des impôts. Ils nous permettent de pouvoir mener plus d'actions. Si vous souhaitez faire un don au CCAS de la commune, merci de vous adresser à la Mairie.

Une « Grozonnade 2022 » attendue et réussie.



Après deux années blanches en raison de la crise sanitaire, l'association «Notre Grozonnade» a pu organiser cette année une nouvelle édition de son repas annuel, qui a eu lieu le dimanche 3 juillet 2022.

94 personnes ont répondu « présent » et se sont réunies autour d'un succulent jambon au foin cuisiné sur place.

La fête s'est prolongée avec un karaoké qui a enchanté petits et grands et résonné au-delà de la cour de l'ancienne école. Une belle journée de rencontres et de retrouvailles.

Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 2 juillet 2023.

« Chez Léon »

Cette comédie de boulevard, écrite par Jean-Louis Laye, sera jouée par la troupe « **Les Têtes à Claques** », d'Alboussière, dans la grande salle de Matras, samedi 29 octobre à 20h30.

Cette soirée, où le rire et la bonne humeur seront de rigueur, est organisée par le Club L'Eglantier.

N'hésitez pas à réserver votre place par téléphone : 06 25 6 25 46 ou 06 74 79 50 37



Après la période estivale, les associations reprennent leurs activités

Voici le planning jusqu'à la fin de l'année. (Voir également l'agenda régulièrement mis à jour sur le site de la commune)

Atelier Couture : Tous les lundis, hors vacances scolaires, 14h00 à 17h00, salle des associations, Grozon (Organisation Amusaté é Boujaté).

Gym Douce et Pilate : Tous les mercredis, hors vacances scolaires, 18h00 à 20h30, Matras, avec Jean-François FREDEZ (Org; Amusaté é Boujaté)

Atelier Vannerie : les 25/11, 26/11, 2/12 et 3/12, à la Mairie, salle du Conseil (Org. Amusaté é Boujaté)

Rencontre, Jeux, Pétanque : Tous les mercredis, 14h00 à 18h00, à la mairie (Org. Club L'Eglantier)

Nettoyage des cimetières : Le 22/10, de 9h00 à 12h00, Grozon et Saint-Barthélemy (tous les bénévoles peuvent venir avec quelques outils de jardinage)

Atelier Loisirs Créatifs : Le 22/10, et le 26/11, de 15h00 à 18h00, salle des associations, Grozon (Org. Amusaté é Boujaté)

Théâtre : « **Chez Léon** » : Le 29/10, 20h30, à Matras, par la troupe du CALAC « Les Têtes à Claques » (Org. Club L'Eglantier)

Football : ASSBG - Chanas le 30/10, ASSBG - Hostun le 6/11, ASSBG - Chatuzange et Chavanay le 27/11, ASSBG - Clonas le 11/12

Pour tous les matchs, le lieu et l'heure seront définis au fur et à mesure entre Saint-Barthélemy-Grozon ou Vernoux-en-Vivarais

Loto annuel : Le 6/11, à 14h00, à Matras (Org. Club L'Eglantier)

Journée commémorative du 11 Novembre par les Anciens Combattants : Le 11/11, à 10h00, au Monument aux Morts, avec la participation de l'école de Saint-Barthélemy- Grozon

Foire au Boudin : Le 19/11, de 10h00 à 18h00, place de la Mairie (Org. Comité des Fêtes)

Soirée Oenologie : Le 25/11, à 20h00, salle des associations, Grozon (Org. Amusaté é Boujaté)

Rétrospective de l'Ardéchoise 2022 : Le 10/12, à 20h30, à Matras (Org. Amusaté é Boujaté)

Atelier Foie Gras : Le 17/12, de 8h00 à 10h00 puis de 10h00 à 12h00, à la salle des associations de Grozon (Org. Amusaté é Boujaté)

Le Marché de Noël : Date à définir, organisé par l'Amicale Laïque au mois de décembre, le temps que le nouveau bureau se mette en place, avec, à sa présidence cette année, Laure ROUCH.

Pour avoir les informations régulièrement,
rendez-vous sur le site de la commune :
www.saintbarthelemygrozon.fr

